

D'ICI ÉTANT

Orages et désespoirs

On l'avait annoncé, et je n'y ai plus pensé. La journée avait ses exigences et ses contraintes. Une traduction m'attendait, et je tournais en rond comme un chat sur sa chaise, avant de me mettre au travail.

Procrastination diront certains, mot qui me hérisse le poil. Nous avons bien le droit de lambiner avant d'affronter les ravissements du travail. Je l'avais oublié, une touffeur anormale aurait dû m'alerter. Vers 20 h, avec la « nueitòta » (1), l'orage est venu, longeant au sud-ouest la chaîne, son canal historique. Le vent a fait sa crise de nerfs habituelle, suivi d'une pluie diluvienne, vite accompagnée d'une grêle brutale : une malédiction du ciel... La nuit noire, les ténèbres — l'éclairage extérieur ne fonctionne plus —, ajoutait au spectacle sa touche dramatique.

Les oiseaux avaient fui. Nos enfants ont pris peur. Trop tard pour mettre à l'abri nos plantes. L'arbousier, l'érable du Japon, le pommier, le jeune hêtre et surtout l'irangèr dont j'aime la senteur enivrante de la floraison, ont été hachés. J'ai bien cru que mes beaux compagnons étaient mortellement blessés, et me suis laissé aller au lâche pessimisme que l'antichambre de la vieillesse suggère parfois.

Il est vrai que l'actualité était par ailleurs dramatique. Il ne se passait pas un seul jour sans que la pure et immémoriale violence ne s'exprime. Mercredi, le film incroyable de l'attaque d'un fourgon pénitentiaire au péage d'Incarville démontrait une fois encore que la réalité dépasse la fiction des séries. L'émeute et les heurts sanglants en Nouvelle-Calédonie étaient comme à l'unisson. Michel Rocard, dans sa sépulture corse, doit hurler sa juste colère, lui qui avait su, par les accords de Nouméa de 1998, rétablir une paix que d'aucuns pensaient alors impossible. Pourtant, l'orage pacifique était annoncé, les signes avancoureurs étaient légion. Il suffisait de dresser l'oreille, d'écouter le tonnerre gronder. Hélas, Emmanuel Macron s'est obstiné. La foudre est tombée comme prévu sur le « calhau » (2) dorloté par la Chine et d'autres puissances pacifiques.

(1) Petite nuit.
(2) Caillou.



SERGI JAVALOYES

« Le projet E-CHO est dans une impasse »

SOUS LA PLUME DE...

JACQUES DESCARGUES,
HENRI PÉPIN ET PEPPINO
TERPOLILLI (1)

La start-up Elyse Energy, porteuse du projet E-CHO, vient de répondre aux remarques et recommandations faites par les garants de la concertation organisée par la Commission nationale du débat public. Le collectif Touche Pas à Ma Forêt – Pour le Climat (TPMF – PLC), comprenant 60 associations opposées au projet, constate qu'Elyse Energy n'apporte aucune réponse crédible concernant les 4 principaux enjeux du projet : des processus industriels très risqués, une ressource disponible de biomasse forestière plus qu'incertaine, un bilan carbone qui pourrait être négatif, des prélèvements dans l'eau du Gave préoccupants.

Pour ces enjeux, Elyse Energy reporte à nouveau des réponses à l'automne 2024, voire au début de 2025. La raison profonde de cette absence de réponse est que le projet est dans une impasse. Ce dernier, s'il se réalise, sera inévitablement impacté par l'intensité et la rapidité des effets du changement climatique.

La forêt telle que nous la connaissons va disparaître, mais sera remplacée par une autre adaptée aux nouvelles conditions climatiques

Le Vieux Continent est celui qui se réchauffe le plus rapidement, avec des températures qui augmentent environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale, précise l'Organisation météorologique mondiale en avril 2024. La forêt telle que nous la connaissons va disparaître, mais sera remplacée par une autre adaptée aux nouvelles conditions climatiques. Nous sommes dans une période de transition critique entre un ancien monde forestier et un nouveau qui apparaît déjà sous nos yeux. La donne pour l'utilisation de la ressource en bois en France est en train de changer durablement. L'approvisionnement en biomasse forestière n'est pas garanti dans la durée. La mortalité des arbres est en hausse de 80 % et le puits de carbone en baisse de 40 %. Dans les rapports de juin 2023 et de janvier 2024, l'Académie des sciences fait ressortir que les forêts françaises sont entrées durablement en situation de crise et précise que l'utilisation de la biomasse forestière doit être orientée prioritairement vers des usages essentiels à long



« La forêt va inévitablement devenir une ressource non renouvelable à protéger le temps de la transition vers un nouvel équilibre forestier ». Getty Images

terme. Une étude nationale publiée début 2024 par l'interprofession France Forêts Bois conclut que, compte tenu du réchauffement climatique, dans les 15 prochaines années il n'y aura pas assez de bois disponible issu des forêts françaises pour satisfaire la croissance de la demande en produits transformés : construction bois, fabrication de meubles, bois d'industrie, bois énergie. La biomasse secondaire issue de la transformation industrielle du bois et du recyclage des produits transformés devra, à l'avenir, être réservée aux besoins énergétiques de la filière bois.

On ne peut pas dire plus clairement qu'il n'est pas envisageable d'utiliser le bois pour faire voler les avions. Le collectif TPMF-PLC entend demander un moratoire sur les usages non essentiels de la biomasse forestière.

Le recours, comme planche de salut, à du bois pollué de seconde qualité (sous-produits transformés, laissés pour compte) envisagé par Elyse Energy rend totalement non crédible le volet BioTJet (production de kérosène) déjà peu convaincant. Il faut savoir qu'aucun projet de ce type n'a eu d'avenir commercial jusqu'à présent. La cause en est l'extrême difficulté à ajuster la pureté du gaz de synthèse, produit à partir de biomasse forestière et d'hydrogène, aux spécifications requises par le réacteur chimique en présence de catalyseurs, pour que celui-ci puisse fabriquer de longues chaînes de molécules

hydrocarbonées permettant d'obtenir en fin de course du kérosène. Le pilote développé précédemment avec du bois de qualité n'a jamais été un prototype industriel. Il a d'ailleurs été abandonné par Total Energies. Utiliser de la matière première de seconde qualité signifie au mieux des années de mise au point sans aucune garantie de résultat. En clair, BioTJet est le maillon faible le plus problématique du projet car il dépend étroitement de la qualité de la matière première qui va l'alimenter.

L'impunité carbone dont bénéficie l'utilisation du bois selon la réglementation européenne va inévitablement être remise en cause dans cette période de transition climatique. Actuellement, ni la diminu-

Le projet E-CHO doit se réinventer pour anticiper les bouleversements qui sont déjà en cours et avoir ainsi un avenir durable

tion du puits de carbone consécutive à une récolte forestière, ni l'émission de CO₂ consécutive à la combustion du biokérosène, ne sont réellement prises en compte. La forêt est déclarée neutre du point de vue bilan carbone. On comprend que dans ces conditions, Elyse Energy puisse afficher un excellent bilan carbone, totalement artificiel au demeurant.

La forêt va inévitablement devenir une ressource non renouvelable à protéger le temps de la transition vers un nouvel équilibre forestier. Il n'y aura alors plus aucun incitatif à utiliser la biomasse forestière comme matière première. Le recours au bois se caractérise, dans les faits, par un bilan carbone beaucoup plus mauvais que celui obtenu avec les ressources fossiles, pour la même quantité de carburant produite.

Tout ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de solutions alternatives en utilisant certains éléments du projet E-CHO qui ne dépendent pas de la ressource forestière. Il serait ainsi possible d'assurer un développement industriel pérenne pour le bassin industriel. Le collectif a pris soin d'en esquisser les contours en janvier dernier au président de la Communauté de communes de Lacq Orthez. Le projet E-CHO doit se réinventer pour anticiper les bouleversements qui sont déjà en cours et avoir ainsi un avenir durable.

Le collectif joue, dans le contexte de la concertation, le rôle de lanceur d'alerte. Nous souhaitons que les responsables d'Elyse Energy et les élus du bassin acceptent de regarder le mur sur lequel le futur est déjà inscrit.

(1) Jacques Descargues est ancien secrétaire général de l'ONF ; Henri Pépin, ancien président du comité de physique du Conseil de recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada ; Peppino Terpolilli, co-auteur du Plan Climat pour la France Empreinte 2050.